

Aux Parents des Elèves de la classe  
de Tle Bac Pro AP - PH

Chers Parents,

La rentrée de la prochaine année scolaire 2019/2020 aura lieu le

**MERCREDI 04 SEPTEMBRE 2019**

Vous trouverez :

- 1 Liste des Pièces à renvoyer pour le 20/08/2019*
- 1 Fiche Fournitures scolaires et Equipement,*
- 1 Information sur les Livres Scolaires,*
- 1 Dossier Comptable*
- 1 Fiche information Internat,*
- 1 Fiche sur les stages*

\*\*\*\*\*

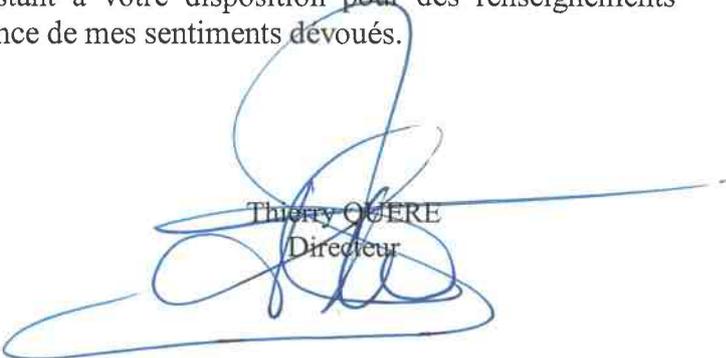
- |                   |   |
|-------------------|---|
| <b>8 h 30</b>     | Accueil des Internes pour déposer leurs affaires  |
| <b>9 h à 10 h</b> | <b>Pour tous (parents/élèves):</b> Réunion générale d'information. La présence des élèves est obligatoire |

**Pour les élèves uniquement**

- |                          |   |
|--------------------------|---|
| <b>10 h 00 à 12 h 00</b> | Accueil des élèves par le Professeur Principal dans leur salle de Classe. Remise emploi du temps et distribution des Livres à 11 h ( <i>le Chèque de caution de 105 € non encaissé est à remettre obligatoirement en échange des livres</i> ) |
| <b>12 h 00</b>           | Repas des élèves Demi-Pensionnaires et Internes   |
| <b>13 h 15 à 15 h 05</b> | Reprise des Cours   |

**Reprise des cours selon emploi du temps le Mercredi 04 septembre à 13h15**

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir dans votre Etablissement le **04 Septembre** prochain, en vous souhaitant d'agréables vacances familiales et restant à votre disposition pour des renseignements complémentaires, je vous prie de croire en l'assurance de mes sentiments dévoués.

  
Thierry QUERE  
Directeur

## **INFORMATION SUR LA RENTREE**

### **\* Accueil des Familles**

Les Elèves Internes sont accueillis par les Personnels de la Vie Scolaire à l'internat garçons ou l'internat filles pour leur installation.  
Un état des lieux sera effectué.

### **\* Réunion Générale d'Information**

Le Directeur, le Responsable de la Vie Scolaire, les Professeurs Principaux réunissent les Elèves et leurs Parents pour une information générale sur l'Etablissement, la rentrée, les grandes options éducatives et pédagogiques, la vie dans l'Etablissement.  
Suivra un échange questions-réponses.

### **\* Accueil des Elèves (sans les Parents) dans leur salle de classe par le Professeur Principal**

Présentation de l'année scolaire : caractéristiques de la formation, objectifs, exigences, méthodes de travail, remise de l'emploi du temps, distribution des livres, information sur les livres numériques...

Contact internet avec la Vie Scolaire  
[vie-scolaire.miramas@cneap.fr](mailto:vie-scolaire.miramas@cneap.fr) ou tel 06.08.43.36.95

## **INTERNAT**

Les Pensionnaires devront se munir de l'équipement suivant :

- 1 paire de draps (+ une paire de rechange),
- 1 alèse obligatoire
- couvertures ou couette (lit de 0,90),
- traversin ou oreiller,
- 1 sac à linge sale,
- Papier toilette + mouchoirs en papier.

**Pour information : A chaque départ de vacances, les chambres doivent être entièrement vidées.**

Leurs effets personnels comprendront une paire de pantoufles, du linge de toilette (gants et serviettes) y compris papier toilette, nécessaire de toilette, un équipement de sport (short, tennis, survêtement) qui doivent être régulièrement entretenus. Pour faciliter le contrôle (et la conservation) de ces articles, ceux-ci seront marqués au nom entier de l'élève.

## **LISTE DES PIÈCES A RENVoyer POUR LE 20/08/2019**

- 1 chèque du montant de la première mensualité correspondant au statut de l'élève à l'ordre du LEAP Fontlongue selon dossier comptable,
- 1 chèque de 110 euros pour les internes non encaissé (*sauf dégradation*),
- le dossier de demande de bourse pour les élèves pouvant en bénéficier.
- 1 chèque de 105 euros pour la caution des livres non encaissé **pour les classes de 1<sup>ère</sup> et Tles Bac Pro et Tle STAV. Ne sont pas concernés les classes de 2de, 1<sup>ère</sup> Générale et 1<sup>ère</sup> STAV**

### **LIVRES SCOLAIRES 2019/2020**

Les livres sont subventionnés par le Conseil Régional ; ils seront prêtés par l'établissement **pour les classes de 1<sup>ère</sup> et Tles Bac Pro et Tle STAV.**

**Ne sont pas concernés par les livres toutes les classes de 2de, les 1<sup>ère</sup> Générale et 1<sup>ère</sup> STAV**

Pour ceux concernés :

Vous devrez pour cela avoir réglé **IMPERATIVEMENT** une caution de 105 euros à l'ordre du LEAP FONTLONGUE.

Ce chèque vous sera restitué en fin d'année scolaire lorsque votre enfant aura rendu tous ces livres et si vous êtes à jour des frais de scolarité.

Si votre enfant a perdu ou abîmé un ou plusieurs manuels durant l'année, nous procéderons ainsi :

- Pour l'usure d'un livre (couverture abîmée, écritures sur des pages, ...) : nous préleverons 50 % du prix du livre neuf sur votre caution, ou la valeur du livre si l'usure rendait le manuel inutilisable.
- Pour la perte d'un livre : nous préleverons la valeur du livre sur votre caution.

\* Chaque élève est responsable de ces livres : il est obligatoire de noter son Nom à l'intérieur du livre dans l'emplacement prévu.

**Attention : les livres ne seront pas distribués si nous n'avons pas votre chèque.**

**☒ Penser de renvoyer toutes les pièces manquantes au dossier d'inscription**

FOURNITURES ET EQUIPEMENT  
NECESSAIRES AUX ELEVES

1<sup>ère</sup> et Terminale BAC PRO « Productions Horticoles »

<i>Tous Modules</i>	Une trousse complète, <u>des copies simples et doubles</u> , quelques crayons de couleur et des pochettes plastiques.
<i>MG1 Français</i>	1 cahier grand format ou 1 classeur grand format avec des pochettes plastiques
<i>MG1 ESC</i>	1 cahier 24 x32- 50 pages
<i>MG1 Histoire Géo.</i>	1 cahier grand format+1 répertoire format maxi A5+1 porte-vues
<i>MG2 Anglais français/anglais</i>	Reprendre le cahier de 2 <sup>nde</sup> / 1 <sup>ère</sup> (24 x 32)+ dictionnaire
<i>MG3 EPS</i>	1 tenue de sport
<i>MG4 Mathématiques/Sces phys</i>	1 classeur souple (dos 2 cm) 4 anneaux avec intercalaires+1 chemise à rabats+1 calculatrice : Casio graph 35 +E (modèle I ou II)+1 règle graduée (20 ou 30 cm)+ feuilles perforées A4 simples et doubles (50 de chaque)
<i>Informatique</i>	1 porte-vues
<i>MG4/MP2 Biologie</i>	2 grands cahiers + colle+ ciseaux+1 stylo 4 couleurs
<i>MG4 Sciences Phys.</i>	1 porte-vues + feuilles simples et copies doubles
<i>Machinisme</i>	1 cahier de travaux pratiques grand format de la seconde, quelques feutres et une clé USB
<i>Horticulture</i>	1 cahier de travaux Pratiques 100 pages + 1 porte-vues 100 pages + 1 sécateur.
<i>Herbier</i>	1 grand classeur + pochettes plastiques
<i>Economie</i>	1 grand classeur+pochettes plastiques

## LES STAGES EN TERMINALE BAC PRO « Productions Horticoles »

Les stages font partie intégrante de la formation et ont un caractère obligatoire pour l'obtention du diplôme.

**Périodes :** elles ont été définies par avance et ne peuvent être modifiées, sauf cas de force majeure, après accord de la Coordinatrice. Pour rappel, voici les dates des deux dernières périodes de stage pour la formation BAC PRO Productions Horticoles 2019-2020 et pour lesquelles les conventions de stage ont été données aux élèves et **à rendre complétées au plus tard le jour de la rentrée.**

1 <sup>ère</sup> période :	du 09/09/19 au 28/09/19
2 <sup>ème</sup> période :	du 27/01/20 au 13/02/20

Afin de diversifier les expériences en milieu professionnel, l'élève peut aussi décider de changer de lieu de stage au cours de cette deuxième année de BAC PRO, dès lors qu'il a effectué 8 semaines dans l'entreprise dans laquelle a été réalisé « le chantier », support du rapport final. Avant de prendre cette décision, l'élève doit s'assurer qu'il détient toutes les informations nécessaires à l'élaboration de son rapport de stage.

**Importance du travail à réaliser suite aux stages :** les deux périodes de stage de l'année de terminale, donneront lieu à des travaux d'autant plus importants qu'ils vont permettre la rédaction du rapport de stage final, support de l'épreuve 6 coefficient 3.

Les documents seront à rendre dans leur version définitive au cours du mois d'avril 2020, pour être envoyés aux correcteurs.

L'élève devra ensuite préparer la partie orale de l'épreuve, qui prend appui sur le document écrit.

En conclusion, les stages et les travaux qui en découlent sont importants. Ils doivent être réalisés avec sérieux et l'être en respectant les délais pour une préparation optimale à cette épreuve qui compte pour beaucoup dans l'obtention du diplôme.

### **Démarche en cas de demande de changement de lieu de stage:**

1. Après validation du choix du lieu de stages, l'élève recevra trois exemplaires de la convention de stage. Ces documents seront à remplir et à signer par la famille et la structure de stage, puis retournés au Professeur Principal pour signature du Chef d'établissement.
2. Le Professeur Principal rendra aux élèves, deux exemplaires de chaque convention : un à conserver par la famille, l'autre à remettre au maître de stage dès le premier stage dans cette nouvelle structure.

Ophélie Massey  
Coordinatrice BAC PRO PH